

Les infos

Vendredi 28 Janvier 2011



QUITTE OU DOUBLE

La CGT a claqué la porte de la dernière réunion de négociation sur la réforme du nouveau système d'évaluation. Ce nouveau processus inclut un système de classement des salariés sur 5 niveaux qui ajoute sa propre pression à celle de l'introduction d'objectifs opérationnels et comportementaux plus ou moins objectifs. On a vu les dégâts causés dans la récente campagne d'évaluation des services centraux à fin 2010. On a vu aussi les multiples dérives, la création de fichiers parallèles etc... C'est pourquoi la CGT avait proposé la suppression du « ranking », le classement par niveau, mais la direction n'a accepté de supprimer que la note de synthèse, en maintenant celles sur la tenue de poste et sur les objectifs. Le début de la campagne 2011 avec la fixation de ces objectifs n'est guère rassurant non plus. Ces fameux objectifs censés être *mesurables par le salarié lui-même au moyen d'indicateurs connus* sont parfois proprement hallucinants. L'existence d'un droit de recours du salarié dans un accord avec les syndicats et le rappel d'un certain nombre de principes et règles dans une instruction ne peuvent suffire à enrayer ces dérapages qui tiennent à l'essence même d'un système qui intègre cette notation. La CGT approuve l'idée que la méthode employée pour atteindre ses objectifs compte autant que de les atteindre, mais nous ne pouvons laisser faire un ranking qui pointe ceux qui seront individuellement désignés pour être sanctionnés

dans leur emploi et sur leur salaire. Ce ne sont pas non plus les dérisoires tentatives du directeur des relations sociales d'opposer les syndicats entre-eux, comme si certains défendaient le maintien du ranking, ou sa tentative de proposer de « positiver » le classement qui changeront quelque chose sur le fond. Cette négociation est, ou était, une occasion historique de refonder un système d'évaluation juste, tenant compte de l'expérience. Elle pourrait être ratée. Reste que tout cela peut se terminer devant le juge, puisqu'il est saisi et qu'une première audience est fixée au 8 février. Au tribunal, c'est quitte ou double, la direction ferait bien d'y réfléchir aussi.

PETIT SCARABÉE

L'histoire débute avec le projet de transférer à Londres un desk il y a plus d'un an. Parmi ses membres, Elena, qui préfère Paris, est déjà dans la ligne de mire du responsable, lequel piaffe de s'établir chez les WASP. Pris les doigts dans la marmelade, la direction de SGCIB soutient mordicus son scarabée, s'accordant avec lui pour dénigrer les qualités professionnelles de celle qui lui résiste. L'affaire va tant et si bien que le desk n'est toujours pas parti, et que les salles de marchés ont gagné une déléguée CGT. Et voilà que, cerise de quelques millions de \$ sur le gâteau, Elena apporte un « deal » sur le plateau, et démontre contre l'avis de celui qui estime que tout se joue à Londres, qu'on peut bien travailler à Paris. Voilà qui force le respect dans les salles, même pour celle dont il se dit parfois qu'elle n'est qu'une femme, qu'elle manque donc de crédibilité, et qu'elle a basculé dans le camp des rouges... C'est pourquoi, lorsque, attirés par le tas d'or, les scarabées recrutent à Londres et à Moscou pour récupérer les billes d'Elena, en gratifiant la famille au passage, la manœuvre fait scandale. On demande à Elena ce que la CGT va faire ? La réponse est : demander à Messieurs Perétié et Mianné si on peut être déléguée au Front !



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
c g t . s g @ w a n a d o o . f r
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT